

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

S  
A  
N  
A  
P



CSE

ARA

RÉUNION DU 27 AVRIL 2023

### VOS ELUS CSE

#### Cadres

Christian BEC  
Jean-Pierre LEVASSEUR

#### Agents de maîtrise techniciens

Fatima CHIKHAOUI  
Laurent MERIQUE  
Stéphanie VILLEMEN  
Pascal DAMBROSIO  
Isabelle CHEVAL  
Benoît LUCHEZ-GAUVIN  
Joseph MEUNIER  
Hicham JAKIR  
Liliane GANI  
Sébastien VACHER

#### Employés

Jean-Louis MURAT  
Flora BIANCO  
Sylvain BRUGIROUX  
Catherine DE GAULMYN  
Adeline SOUCHON  
Moaad AKDI  
Caroline BON  
Pascal BANNWARTH

#### REPRESENTANTE SYNDICALE

Isabelle DE OLIVEIRA

#### VOTRE DELEGUEE REGIONALE

Isabelle DE OLIVEIRA

#### VOTRE DELEGUE REGIONAL ADJOINT

Joseph MEUNIER

## INFORMATIONS DIRECTION

### Chiffres du chômage

Les chiffres du premier trimestre ont été publiés, on constate une baisse globale du chômage dans la région ARA. La Savoie, le Rhône et l'Ardèche enregistrent de très fortes baisses sur la catégorie A sur le 1er trimestre. La tranche d'âge la plus impactée est les 25-49 ans, la tranche des 50 et plus est également en baisse, celle des moins de 25 ans est en hausse. Le chômage de longue durée est en baisse.

Les démissions ont augmenté de 11,6% en un an alors que les ruptures conventionnelles sont en diminution de 11,2% : 5050 ruptures contre moins de 1000 licenciements économiques (en baisse aussi). On note aussi un nombre important d'inscriptions pour fin de mission d'intérim. Les radiations administratives sont en hausse de 3,8%.

La région Auvergne Rhône-Alpes enregistre le 3e meilleur taux national avec 6,1% de chômeurs, derrière la Bretagne et les Pays de la Loire. Tous les départements sont en baisse à l'exception du Cantal qui est en hausse de 0,1% mais qui reste à un taux très faible de 4,1%.

### Point d'informations sur France Travail

Pour le DR, ce rapport est le 1er chapitre de l'histoire de France Travail. On s'engage dans une trajectoire de transformation avec des échéances sur plusieurs années jusqu'à 2027. Les conditions ne sont pas les mêmes que lors de la création de Pôle emploi. Ce rapport n'est qu'une base et évoluera en fonction des orientations du ministre, de la loi Travail et des échanges parlementaires. Toutes les recommandations ne seront pas forcément reprises dans la création de France Travail. Des démarches d'expérimentation sont en cours (Bénéficiaires du RSA) et continueront notamment sur la gouvernance. Ce temps long est également dicté par la nécessité d'unifier le système d'information entre les différents acteurs. Il ne s'agira pas forcément d'un outil de suivi unique pour tous les opérateurs, mais d'un partage des informations. Le système d'information de pôle emploi est le plus complet à ce jour.

Pôle emploi est cité à de nombreuses reprises, avec des lignes de force importantes :

- ✓ Délai d'entrée dans les parcours
- ✓ Accompagnement
- ✓ Efforts autour de la formation en lien avec le PIC, les liens avec les conseils régionaux, les outils...
- ✓ Le contrôle des engagements des DE engagé en 2015
- ✓ Les bons résultats sur le volet de l'entreprise.

Les points d'amélioration concernent les entrées dans les parcours et l'émiettement des acteurs et des parcours (47% des BRSA sont suivis par pôle emploi). 20% des DE sont dans les modalités guidé et suivi avec peu de changement dans les modalités d'accompagnement mais également peu de jalons.

La formation n'est pas suffisamment ciblée pour les publics éloignés de l'emploi. La formation ne répond qu'imparfaitement aux besoins du marché du travail.

Le rapport préconise un même type de contrat pour les personnes soumises aux mêmes droits et obligations.

La gestion des manquements aux obligations est identifiée comme une tâche fastidieuse.

## RÉUNION DU 27 AVRIL 2023 (2/4)

CSE

ARA

Sur l'entreprise, les différents interlocuteurs sont sur une posture du laisser venir, avec une multiplicité d'acteurs : PE, ML, Cap emploi, chambre des métiers, MEDEF, etc... Le rapport indique une volonté d'avoir une coordination sur des projets de recrutements.

Pour le DR, France travail agira pour tous et pour le compte de tous et interviendra en soutien de l'ensemble de l'écosystème, ce qui change le positionnement actuel de pôle emploi.

Une gouvernance nationale sera animée par le ministre, mais il y aura également des gouvernances au niveau régional, départemental ou des bassins d'emploi et/ou de vie. On compte 52 bassins d'emploi en ARA, avec des bassins de vie plus nombreux et qui peuvent concerner plusieurs départements ou régions.

Le DR pense qu'il y aura beaucoup de discussions avec des débats qui vont s'opérer à l'assemblée nationale ou au sénat : La présentation du projet de loi devrait intervenir au mois de juin.

S'il ne veut pas préjuger des résultats, il note que le rapport ne remet pas en cause notre offre de service aux demandeurs d'emploi ou aux entreprises. Le rôle d'un directeur d'agence va évoluer, selon si il est sur un bassin d'emploi ou une agglomération. Les rôles seront également différents pour le DR et les DT.

**Le SNAP a demandé si ce changement représentait une régionalisation de pôle emploi et une prise en main par le pouvoir politique. Le SNAP souhaite connaître l'impact sur les conditions de travail des agents et si nous serons amenés à accueillir d'autres personnes dans nos agences.**

Il n'est pas prévu de regroupement physique des différentes entités France Travail, France Travail Handicap et France Travail jeunes. Pôle emploi est déjà un opérateur géré par le politique puisque le DG est nommé en conseil des Ministres et répond à des orientations politiques. Même si il n'y a pas de lien hiérarchique, le DR rend déjà des comptes à la Préfète d'Auvergne Rhône-Alpes. Il n'est pas prévu non plus de régionalisation, ce qui n'empêchera pas forcément d'avoir des actions différentes entre des bassins où le taux de chômage peut varier de façon importante.

Une difficulté va consister à identifier les personnes qui ne sont pas inscrites aujourd'hui à pôle emploi pour qu'elles soient connues par France Travail. Des expérimentations devraient avoir lieu sur la gouvernance avec les conseils régionaux mais la région ARA ne devrait pas être concernée.

Les moyens associés au PIC ont été renouvelés. Le préfigurateur de France Travail a déclaré dans les médias que chaque DE aurait un « France Travail » à 5 kms maxi, mais ça ne concernera pas seulement les agences, mais tout l'écosystème France Travail. La mission locale a un maillage différent avec un nombre important de permanences délocalisées.

Le DR a salué les résultats obtenus en région, aussi bien pour l'entreprise, l'accompagnement et l'indemnisation où la région dépasse la moyenne nationale sur plusieurs indicateurs.

### Point sur l'expérimentation BRSA

Le lancement a été retardé en attente de la décision de la métropole mais l'agence de Givors est prête. La première Réunion d'Information Orientation aura lieu le 9 mai pour orienter les bénéficiaires du RSA sur une des 3 modalités de suivi. Une catégorie 5BRSA a été créée dans le SI pour suivre les bénéficiaires. Le DR précise que l'agence de Givors aura d'autres postes en cours d'année par rapport à cette expérimentation.

### PROJET LYON VILLEURBANNE 2023

Le bail du site du Montceau a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023. Un travail a été effectué sur plusieurs hypothèses, avec en ligne de mire le fait que les collègues de la DRTC situés cours Albert Thomas devraient à terme intégrer la DR pour prendre en compte le nouveau schéma immobilier.

Les conseillers de l'EMI qui iront dans les locaux de « Scènes et images » continueront leur activité comme actuellement, avec un rattachement à leur REA qui dépend de la DG, mais également à la directrice de Scènes & images. Il n'y a pas d'autres changements à noter.

Concernant les deux équipes régionales Cadres, les 20 conseillers vont rejoindre l'agence de Villeurbanne, avec les deux REA, et le DAPE adjoint qui prendra en charge d'autres activités en plus. Les conseillers seront accompagnés puisque leur activité aujourd'hui est exclusivement en distanciel, et ils assureront à terme des activités d'accueil, physique et

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**

**région Auvergne Rhône-Alpes**

syndicat.snap-ara@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

**SNAP**

## RÉUNION DU 27 AVRIL 2023 (3/4)

CSE

ARA

téléphonique. Les EPA doivent permettre de faire le point pour organiser leur formation ou envisager des changements de sites en fonction des souhaits des agents. Un plan personnalisé a été préparé entre la DRAPS, le DTD et l'agence. A ce jour, il y a eu 4 EPA réalisés pour les collègues, avec 11 thématiques de formation identifiées. Des entretiens avec des chargés de carrière débiteront le 12 mai, en binôme avec le manager de proximité. Les collègues de l'ERC vont participer à une réunion d'équipe à Villeurbanne les 1er et 8 juin, et resteront la journée pour découvrir les locaux. Pour l'instant il n'y a pas de volontaires au sein de l'équipe Cadres pour participer au groupe de travail sur l'accueil.

Des immersions seront programmées, y compris dans d'autres agences que Villeurbanne.

Quinze places de parking complémentaires seront disponibles à compter de fin mai, dans un parking situé à 200m rue Colin, pour pallier aux difficultés de stationnement.

Une hypothèse a été étudiée pour éviter le déplacement du pôle presta/formations à Albert Thomas, ils seront déplacés au 3e étage de la DR ce qui va générer des changements de bureaux chez les agents déjà présents à cet étage actuellement.

**SNAP** **Le SNAP salue la proposition de maintien du pôle presta/formations à la DR, compte tenu des échanges qui peuvent être faits avec les différents services de la DR. Le SNAP a alerté sur les besoins de matériel pour mener des réunions en visio à destination des cadres.**

L'offre de service doit toujours permettre d'organiser les visios telles qu'elles étaient organisées précédemment, il y aura une veille par rapport à cette activité. Les portefeuilles devront conserver une certaine stabilité, même avec des départs éventuels de collègues, et il y aura une veille sur les charges et moyens de l'ERC.

En réponse aux alertes des syndicats sur la situation à Villeurbanne, le DR indique que la DEFM est en baisse de 10%. Le DRAO précise que l'agence de Villeurbanne n'est pas en sous-effectif, même s'il y a des absents actuellement. Un travail est conduit, au niveau de l'indemnisation, pour avoir une montée en compétences de l'équipe, qui commence à porter ses fruits. La direction indique que l'ERC suit aujourd'hui 8767 cadres, soit une taille moyenne de 438 demandeurs plutôt petite par rapport aux autres portefeuilles nouveau suivi sur la région. La taille des portefeuilles est en baisse de 8,3% sur un an.

### FICHE DE SYNTHÈSE « INTEGRATION QVT » DANS LES PROJETS

Il s'agit d'une nouveauté liée à l'accord QVT signé en 2022. Pour chaque nouveau projet, les impacts sur les risques psychosociaux seront analysés pour une meilleure prise en compte de la Qualité de Vie au Travail. L'équipe projet contactera l'équipe QVT pour un accompagnement, puis intégrera les retours et préconisations, et pourra modifier le projet ou adapter l'accompagnement en fonction.

Lors de la présentation, aussi bien aux instances qu'au réseau, tout nouveau projet se verra ainsi évalué par des smileys avec un code couleur et un texte explicatif qui présenteront les bienfaits, constats ou impacts du projet sur la QVT.

😊 **Ne nécessite pas d'action dans le cadre de ce projet**

😐 **Nécessite une action à engager sans conditionner la faisabilité du projet**

😞 **Nécessite une action à finaliser avant la mise en place du projet.**

Un récapitulatif permet une synthèse des constats, des préconisations ainsi qu'un descriptif des actions mises en place.

**SNAP** **Au-delà des smileys quelque peu infantilisants, il s'agit d'une amélioration qui devrait permettre une meilleure prise en compte de la QVT dans l'ensemble des nouveaux projets.**

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**

**région Auvergne Rhône-Alpes**

syndicat.snap-ara@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

**SNAP**

## RÉUNION DU 27 AVRIL 2023 (4/4)

CSE

ARA

### THEMATIQUE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

#### Accidents du travail du 1er trimestre 2023

Au premier trimestre 2023, il y a eu 63 déclarations d'accident de travail dont 25 correspondent à des accidents de trajet.

**SNAP** Les élus SNAP sont intervenus pour avoir un point sur le reliquat des 168 déclarations de 2022 qui étaient toujours en cours d'instruction lors du CSE de janvier.

**Nous souhaitons également alerter sur l'utilisation du motif « autre » alors qu'un motif adéquat existe et qu'il correspond à ce qui a été indiqué dans la déclaration. C'est une nécessité pour pouvoir mener une analyse précise des causes d'accident pour ensuite apporter les correctifs nécessaires le cas échéant. Nous aimerions avoir aussi la répartition par lieux et motifs des accidents du travail qui figuraient dans le rapport 2022.**

#### Incidents à l'accueil du 1er trimestre 2023

On constate une hausse des signalements de 25% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Il ne s'agit pas forcément d'une hausse des agressions, mais peut être liée à une hausse des déclarations par les agents pour les mêmes évènements. Sur l'agence d'Annemasse qui a vu le nombre de signalements augmenter (le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 représente 55% des déclarations de 2022), le service sureté-sécurité a fait une intervention en réunion de service. Une intervention similaire est programmée à Echirolles où le nombre de signalements est également en forte hausse (14 au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 contre 3 au 1<sup>er</sup> trimestre 2022). Les signalements sur Villeurbanne sont en baisse, ce qui peut toutefois exprimer une lassitude des agents.

### POINT SUR LA CAMPAGNE TELETRAVAIL ET LE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

La direction a présenté le bilan de la campagne de télétravail. Il y a eu 4142 demandes de télétravail et 2 demandes de travail de proximité. Si le taux d'acceptation est similaire entre les fonctions supports (99,5%) et le réseau (98,9%), on constate cependant que le taux d'acceptation partielle est bien plus important pour le réseau (19,4%) que pour les fonctions supports (3,4%).

On constate également des écarts importants d'une DT à l'autre, avec des refus allant de 0,2% des demandes pour la DT du Rhône à 2,6% pour la DT Loire/ Haute-Loire ou 2,2% pour la DT Haute Savoie Léman. Le taux d'acceptation total varie entre 71,9% pour la DR Haute Savoie Léman et 82,5% pour la DT Ain Savoie.

Sur le nombre de jours accordés, on constate également des variations entre les territoires avec 49% des agents de la DT Puys Allier Cantal, ou 51% des agents de la DT Loire Haute-Loire qui bénéficient de 2 jours de télétravail contre 65% sur la DT Ain Savoie ou 64% sur la DT du Rhône. Le forfait annuel pour les managers ou les cadres représente 12% des demandes au niveau régional.

On constate des écarts importants sur le nombre de jeudis accordés en télétravail, avec 4% seulement pour la DT Loire Haute-Loire contre 13% Pour la DT Puys Allier Cantal. Les lundis (28%) et vendredis (26%) sont les jours les plus accordés.

**SNAP** Les chiffres présentés n'indiquent pas de motifs pour expliquer les refus, et ne prennent pas en compte les modifications des demandes en amont de la validation sur SIRHUS. Il serait intéressant que la DR mène une analyse pour expliquer les différences d'une DT à l'autre sur les validations et le nombre de jours accordés. Le SNAP a rappelé que pour faciliter l'organisation des agents, les jours mobiles doivent être prévus dès l'élaboration du planning, soit 4 semaines à l'avance d'après l'accord OATT.

Un rappel en ce sens sera fait auprès du réseau.

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**

région Auvergne Rhône-Alpes

syndicat.snap-ara@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

**SNAP**